

RENOUVELLEMENT SYSTÈME CHAUFFAGE GAZ NATUREL



La rénovation énergétique du patrimoine et la mise en place de systèmes de chauffage performants dans les bâtiments représentent des investissements importants pour les collectivités. La FDE 62 intervient pour faciliter la réalisation des projets.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

La FDE 62 propose un accompagnement financier pour :

- L'installation de chaudière
- L'installation d'une PAC GAZ

Vos interlocuteurs

CONSEILLER EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communauté de Communes de la Terre des 2 caps, de Desvres Samer ; Communauté d'Agglomération du Boulonnais

REMI NORMAND

06 71 59 13 09 / remi.normand@fde62.fr

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres
GUILLAUME DUBIEZ

06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr

- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer

GUILLAUME DUBIEZ

06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr

et **ANTOINE BREGEAUD**

06 86 80 32 83 / antoine.bregeaud@fde62.fr

- Communauté de Communes du Ternois
CAMILLE ROY

07 86 15 94 27 / camille.roy@fde62.fr

- Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois
ARNAUD QUESNOY

06 80 83 19 20 / arnaud.quesnoy@fde62.fr

- Communauté de Communes des 7 Vallées
GUILLAUME ANSART

06 71 92 55 38 / guillaume.ansart@fde62.fr



Les objectifs

- Faciliter la réalisation des projets
- Réduire les consommations énergétiques

L'intérêt de la collectivité

Des financements :

- Pour la mise en place de systèmes très performants

Bon à savoir

- L'ensemble de ces accompagnements est également éligible aux prêts à taux bonifiés (voir fiches accompagnement sur les prêts).

Financement

Système de production de chaleur	Accompagnement financier de la FDE 62 (€ HT)	
Installation des systèmes de chauffage		
Pompe à chaleur au gaz	60 % Sous réserve d'un calcul de rentabilité* validé par la FDE 62 et la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 7 500 € P<70 kW 15 000 € P≥70 kW
Chaudière Thermodynamique (jusqu'à 70 kW)	60 % Sous réserve de la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 12 000 €
Pompes à chaleur géothermiques – accompagnement sur les forages et les sondes		
Projets sur nappe	30 %	Plafond 6 000 €
Projets sur sondes	30 %	Plafond 16 500 €

* par rapport à une chaudière gaz



AUTRES COMMUNES :

THIBAUT DEJAIGHER

Ligne directe 03 21 51 80 36 Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

KARIM GLANIOS

ligne directe 03 21 71 72 02 Portable 06 45 01 44 02
karim.glanios@fde62.fr